L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 23 OCTOBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 23 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co, à 10 heures, au magasin de M. E. Couteux, 83 rue de Chartres. Grande vente sans réserve et à crédit, de draps, doeskins, casimirs, &c.

Par S. Gunnault, à 11 heures, à l'encoignure des rues Bons Enfants et Mazant. Un lot de meubles.

Par J. Dejan, Jr., à sa salle d'encan, rue Gravier. Vente régulière de meubles et pianos.

Par Stern et Bros, au No 16 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Par G. Léaumont, au No 40 de la rue de Chartres, coutellerie, habillements et articles de toilette.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

SECONDE PAGE.

Nos lecteurs trouveront sur la seconde page une Correspondance intéressante du "World" sur les victoires remportées par Bazaine, ainsi que d'autres nouvelles.

Les nouvelles.

La presse associée de New-York, qui par [illegible] qu'elle fournit ses dépêches, en vertu de contrats, à presque toute la presse américaine, constitue une véritable institution publique, avait un devoir à remplir envers le peuple Américain, c'était de le tenir impartialement au courant des événements qui s'accomplissent depuis trois mois en Europe. Les agents qui la représentent ont-ils rempli cette mission? Nous n'hésitons pas à répondre que non.

Matériellement, nous n'avons pas à nous plaindre de l'exécution qui nous lie à la presse associée de New-York, car nous devons avoir reçu plus que les 2,500 mots qui nous sont dus chaque jour, mais moralement, nous n'avons pas lieu d'être satisfait pas plus que le public qui lit les dépêches de la presse associée.

Une association aussi puissante que celle qui constitue l'union de toute la presse américaine aurait dû avoir en Europe des agents sûrs pour la renseigner exactement sur les faits de la guerre entre la France et la Prusse. Il n'en a rien été. Nous avons eu une masse de rapports souvent contradictoires, presque toujours confus. Les agents de la presse associée n'ont fait exception à cette règle que pour annoncer les grands revers des armées françaises. Mais ce n'est que par les dépêches [illegible] et souvent par les journaux de [illegible] ou de New-York, que nous avons été utilement renseignés sur les succès des Français devant Metz ou Paris, et tout récemment encore, à la Ferté St-Aubin, près d'Orléans.

Depuis le désastre de Sedan, l'agence de la Presse associée est devenue plus prussienne que jamais. Nous nous demandons dans quel but elle supprime, en tout ou en partie, des dépêches qui nous parviennent deux ou trois jours après. Il est vrai que quelquefois on nous donne les deux versions, mais on le fait de façon à mettre en doute tout ce qui, dans les nouvelles, est favorable aux armées [illegible].

Tel a été le cas, depuis quelques jours, pour les nouvelles de Metz. Après avoir vainement essayé de dissimuler les avantages remportés par le maréchal Bazaine, [illegible] à nous annoncer chaque jour la capitulation de son armée comme [illegible] partie des télégrammes affirmant [illegible] était allé à Thionville et qu'il avait [illegible] à briser le cercle qui l'enfermait.

Dans nos dépêches d'hier après-midi, à la suite de la dépêche portant que le gouvernement de Tours a reçu l'information que l'armée de Bazaine est en marche sur Paris, l'agent ajoute que *per contra* la presse associée a reçu une dépêche disant que Bazaine a été tué par ses soldats en voulant s'opposer à la proclamation de la république. On n'indique pas la source de cette dépêche, et ce qui prouve que c'est une pure invention c'est qu'une dépêche de Berlin du 30 septembre que nous avons reproduite dans la *Patrie* du 3 [illegible] annonçait déjà que la proclamation de la république avait été affichée à Metz [illegible] cette date. Il ne peut donc y avoir aucun désaccord à ce sujet entre [illegible] et ses soldats.

Nous comprenons très bien que la tactique [illegible] consiste [illegible] propager des faits [illegible] nouvelles en France et à l'étranger. [illegible] nous le répétons, le devoir de la presse américaine était de donner la vérité autant que possible, rien que la vérité à ses lecteurs, et il s'en faut de beaucoup qu'il en ait été ainsi. Or, la presse associée de New-York a seule le contrôle de ces agences, et elle eût pu [illegible] plus d'exactitude et plus d'impartialité.

Dans l'état actuel des choses, on croit, dans le public, que les agents qui transmettent ces dépêches sont plus ou moins [illegible] par des spéculateurs ayant intérêt à [illegible] de bascule continuel dans les [illegible] publics, et comment, nous qui recevons [illegible] ces dépêches, pouvons-nous prouver le contraire, quand nous voyons [illegible] les plus contradictoires se [illegible] et l'ensemble des dépêches [illegible] l'esprit des lecteurs une confusion [illegible]. Nous ne pouvons pas, cependant, accompagner chaque télégramme d'un commentaire. Il est d'ailleurs des mensonges tellement grossiers qu'il est inutile de les démentir; tels sont ceux qui rapportaient à la prétendue entente entre le roi Guillaume et le maréchal Bazaine pour la conclusion d'une paix chimérique pour la restauration de l'empire. [illegible] de la contradiction et de la confusion qui existent dans les dépêches est [illegible] le public de connaître exactement la vérité avant quelques jours. [illegible] peut-être exagère des succès réels [illegible] pour avoir occasion de les [illegible] complètement en doute en leur opposant les fables inventées à plaisir.

Nous n'avons pas d'autres moyens d'action que les télégrammes de sources [illegible] que nous soumettons à nos lecteurs [illegible] mais de la comparaison et de l'étude [illegible] en avons faites il résulte pour nous la conviction que la situation des [illegible] s'améliore chaque jour et que [illegible] des armées allemandes ne fait que [illegible] empirer.

Il est avéré que le siége de Paris n'a pas [illegible] commencé sérieusement et que [illegible] l'investissement qui dure depuis un mois [illegible] bien être brisé avant peu. Les Prussiens avaient beaucoup compté sur [illegible] complet de la capitale du reste de la France pour démoraliser et Paris et les départements, mais les communications postales par les ballons et par les pigeons voyageurs ont complètement déjoué ce calcul. Les succès partiels qu'obtiennent encore les corps d'armée allemands [illegible] ont fait des pointes en Normandie et [illegible] Orléanais, ne peuvent illusionner le roi Guillaume et ses généraux au point de [illegible] cacher les dangers redoutables d'une campagne d'hiver, et nous croyons que si [illegible] deux puissances recherche [illegible] la paix, ce n'est plus la France [illegible] la Prusse.

LES NOUVELLES SUR BAZAINE.—On remarquera que la dépêche de la presse associée sur la mort de Bazaine n'indique aucune source, tandis que la première dépêche annonçant la marche de Bazaine sur Paris vient d'information reçue par le gouvernement français à Tours.

La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 184 de la rue du Canal.

Nous trouvons la note suivante dans nos [illegible] journaux de France, mais il nous semble que des généraux feraient bien mieux l'affaire.

La création de commissaires spéciaux [illegible] la défense nationale est aujourd'hui [illegible] en principe. Voici les premiers commissaires nommés:

Vaucluse. — Alphonse Gent.
Nord, Pas-de-Calais, Somme. — Testelin.
[illegible] Tarn-et-Garonne. — Lissagaray.
[illegible] Hautes-Pyrénées. — Jean David.

D'autres nominations, dit le *Siècle*, vont suivre sans retard.

Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

LA SOUSCRIPTION FRANÇAISE.

Nous publions, ci-dessous la liste complète des personnes qui se sont engagées à verser une souscription mensuelle pendant la durée de la guerre, au profit des blessés français et des familles des victimes de la guerre en France. Le chiffre de ces cotisations mensuelles s'élève à 764 piastres et le nombre des souscripteurs n'est encore que de 98. C'est peu, on l'avouera. Il nous semble qu'il y a bien un millier de français à la Nlle-Orléans, qui peuvent participer à cette souscription mensuelle, ne serait-ce que pour une piastre ou cinquante cents. Nous faisons de nouveau appel à tous les Français et à tous les amis de la France pour grossir cette liste.

Le trésorier du bureau, M. E. Merilh nous informe qu'il a reçu de M. Henry Dupuy une somme de $85 75, montant des souscriptions par lui recueillies dans la paroisse des Avoyelles, ce qui porte le total des sommes reçues jusqu'à ce jour à $17,052 20.

Souscriptions Mensuelles
PENDANT LA DURÉE DE LA GUERRE.

Albin Rochereau	$10 00	P. P. Chabert	$ 2 00
Joseph Girod	10 00	L. Joubert	25 00
Ernest Merilh	10 00	L. Mollo	2 00
Dr. J. Touatre	10 00	Henry Brishi	5 00
L. Grand	30 00	Dr. D. Durac	10 00
F. Limet	25 00	F. Tarride	5 00
F. Tujague	10 00	Eug. Fabaron	2 00
P. E. Brulatour	20 00	Edmond Merilh	2 00
C. Couteux	30 00	L. du Quesnay sr.	1 00
J. A. Celles	10 00	Léon MacCarthy	10 00
Bodet & Gueydan Frères	20 00	Adrien Delpit	10 00
A. [illegible]	2 00	Arthur Jarry	1 00
G. Chagnard	5 00	Antoine Alciator	2 50
A. de Montluzin	5 00	J. L. Revel	1 00
N. Bouvier	10 00	L. Medal	1 00
A. Walz	15 00	Aug. Denéchaud	2 50
J. Pasama-Donnech	5 00	B. Goublet	2 00
A. Cessac	5 00	B. Lapiste	2 50
Quignard	2 00	A. Nefrey	1 00
Amedee Paris	2 00	E. Barbier	2 50
Closterman & Baylo	20 00	Henry Demasselet	2 00
C. T. Dugazon	5 00	Cluseau	1 00
M. Manade	2 50	Paul Gaclou	5 00
E. Masquère	2 50	Pierre Grandam, ex chasseur de Vincennes	2 00
C. A. Valsion	2 50	A. J. Fleuriet	5 00
J. Marie Saux	10 00	Junk	1 00
J. Desca	5 00	Aug. Brunet	1 00
Maignan & Laborde	20 00	F. Jaufroid	10 00
A. Barbier	5 00	F. Camhepe	2 00
Th. Briarge	5 00	S. Hayem	5 00
B. Labranche	50	J. N. D	5 00
V. Vallois	5 00	P. Mallard	5 00
Stanislas Fournier	5 00	M. Miguel	3 00
C. L. Chapotel	1 00	Hte. Crées	5 00
Claudius Gonzy	10 00	F. E. LeBeau	2 50
Pierre Dastugue	2 00	Paul Boissonneau	10 00
Bertrand Duntrans	2 00	Joseph Leblanc	5 00
Emile Grillot	2 00	J. Senac	2 50
Pierre Candau	5 00	Jh. B	2 00
François Serres	5 00	L. Meunier	2 00
C. Espenan	5 00	J. Tissot	10 00
D. A. Chaffraix	20 00	Sulpice	5 00
K. Duriez	5 00	St Cyr Fourcade	10 00
A. Guillebeet	5 00	Mlle O. Romey	5 00
Grangnard & Schneider	10 00	P. Garrot	4 00
J. Gruet	1 00	Ch. Caron	5 00
André Maillis	1 00	Ch. Lecarpentier	1 00
		Mme C. Cambier	1 00
		A. M. De Lizardi	100 00
		G. Bonnecarrère	5 00
		J. Marie Faget	1 00
		Total	$764 00

SOUSCRIPTION MENSUELLE POUR LE FONDS FRANÇAIS.—Nous publierons demain matin la liste des souscriptions mensuelles au fonds de secours français. Nous venons de recevoir à l'instant la lettre suivante:

Nlle-Orléans, le 22 octobre 1870.

Mr. F. Limet,

Mon cher monsieur,

Veuillez je vous prie m'inscrire sur votre liste de souscriptions mensuelles, "*Souscription Française*," pour la somme de cent piastres.

Ci-inclus vous trouverez mon chèque pour le dit montant.

Agréez, je vous prie, mes salutations distinguées.

M. A. DE LIZARDI.

Les Victoires de Bazaine à Metz et à Thionville.

Surprenantes Nouvelles.

Capture de l'armée d'investissement à Thionville.

Retour de Bazaine à Metz.

Batailles le 17 et le 18.

Succès de Bazaine.

Nous trouvons ce qui suit dans le *Cincinnati Enquirer*, et nous donnons cette dépêche comme toutes les autres, sous toutes réserves, bien que nous souhaitions de la voir confirmer.

Londres, 19 octobre. — On reçoit du Luxembourg la nouvelle que le maréchal Bazaine a levé le siége de Thionville le 14 après un engagement qui a duré quatre heures, et dans lequel presque toute la force assiégeante, 35,000 hommes, a été capturée. Le 15, Bazaine est retourné à Metz avec une immense quantité d'approvisionnements accumulés dans cette forteresse.

Pendant ce temps les Prussiens qui s'étaient repliés à Pont-à-Mousson, après leur défaite du 11, avait étendu leurs lignes de Pont-à-Mousson jusqu'à Herny et Faulquemont. Vers cinq heures du matin le 17, Bazaine a attaqué le centre prussien à Courcelles en forces écrasantes et a réussi à jeter toute son armée entre les deux ailes. L'attaque a été continuée avec vigueur, et l'aile gauche allemande a été refoulée jusqu'à Pont-à-Mousson.

Acculés contre la rivière par une force grandement supérieure, les Allemands ont combattu avec opiniâtreté, et le carnage a été terrible. Une division de la Landwehr a essayé de traverser la rivière et a été littéralement taillée en pièces. La bataille a continué jusque dans la nuit, et a repris de grand matin le 18. Vers neuf heures, trouvant la résistance inutile, les Prussiens ont déposé leurs armes. Neuf mille se sont rendus—c'était tout ce qui restait des 32,000 hommes qui, la veille au matin, composaient cette force. On évalue le nombre des Français engagés à plus de 100,000, et leurs pertes sont presque égales à celles des Allemands.

La Situation à Lyon.

On lit dans le *Salut public* du 24 septembre:

L'agitation a encore été très grande dans notre ville hier et avant-hier.

Nous avons raconté l'arrestation et la délivrance de M. Andrieux à la Croix-Rousse dans la nuit de mardi à mercredi. M. Andrieux avait cru devoir se rendre à la salle Valentino, parce que, d'après ses idées, un fonctionnaire républicain doit toujours se tenir prêt à justifier ses actes, au lieu de demeurer à l'écart du peuple, en se renfermant dans la dignité de ses fonctions comme dans une citadelle inaccessible.

Toujours, par suite de cette manière originale et courageuse d'envisager les choses, M. Andrieux, sans se laisser abattre par son insuccès de la veille, s'était rendu, mercredi soir, à une autre réunion qui siégeait au palais Saint-Pierre, et il voulait, comme à la Croix-Rousse, justifier l'ordre de mise en liberté des magistrats ou fonctionnaires administratifs, emprisonnés à la suite du 11 septembre.

La séance a été encore plus orageuse que celle de la salle Valentino, s'il est possible, et à un certain moment, M. Andrieux a dû être dégagé du milieu des forcenés qui voulaient lui faire un mauvais parti, par l'intervention de M. Andrieux père, qui, bon gré malgré, a entraîné son fils à l'Hôtel-de-Ville, où il a pu trouver un refuge.

Ces coups de mains et ces audaces du parti révolutionnaire avaient mis le comble à l'irritation des esprits à Lyon. Aussi, avait-on de fortes raisons de craindre une collision pendant la journée d'hier, jeudi.

La place des Terreaux, dominée par le drapeau rouge qui flotte toujours en plusieurs exemplaires à l'Hôtel-de-Ville, était remplie d'une foule exaspérée qui a pris parti, soit pour, soit contre les comités de différentes dénominations qui s'imposent à la cité pour la troubler, et empêcher toute discussion paisible et toute action régulière de l'autorité locale.

A midi, une affiche imprimée sur du papier sang de bœuf a été placardée sur les murs de la ville. Elle contenait un appel à la guerre civile, car elle demandait l'arrestation immédiate de tous les fonctionnaires de l'Empire, la suppression des élections à la Constituante et le maintien de la dictature du 4 septembre; — nous savons ce qu'on entend par ce dernier terme!

Elle se terminait enfin par la nomination du général Cluseret comme commandant en chef des forces nationales à Lyon.

A la lecture de ce factum, la conscience publique s'est soulevée et l'affiche, à peine apposée, a été partout déchirée aux grands applaudissements des spectateurs qui, tous, se demandaient de quel droit le citoyen Cluseret, promu général on ne sait quand ni par qui, mais à coup sûr expulsé de Paris comme fauteur de la guerre civile, venait exercer à Lyon son métier de révolutionnaire cosmopolite.

A peu près à la même heure, ce dernier personnage se rendait au conseil municipal et lui posait en quelque sorte son ultimatum, mais il était piteusement renvoyé à la suite d'une allocution énergique de M. Ferrouillat, qui l'a sommé de venir compliquer à Lyon une situation déjà bien assez difficile.

Le soir venu, nouvelles assemblées populaires, avec le caractère épileptique qui semble devenir celui d'une fraction des clubistes lyonnais. Déclamations forcenées; on veut la République fédérative à Lyon, l'occupation des forts par les volontaires du Rhône, l'impôt progressif, l'emprunt forcé... et toutes ces divagations ont des admirateurs!!

Voici un extrait de la *Décentralisation*:

Trois nouvelles affiches rouges ont été apposées hier sur les murs de notre ville.

La première, celle du *Comité d'initiative révolutionnaire*, avait été lue, la veille, à la salle Saint-Pierre, avec des applaudissements.

Elle n'a pas trouvé la même approbation dans le public lyonnais, dont le patriotisme s'est révolté de tant d'audace. Presque partout nous avons vu ces placards collés à côté de la proclamation du préfet comme un défi à l'autorité.

La seconde, celle du comité dit du *Salut de la France*, est aussi un appel direct à la guerre civile; elle recommande au peuple *de se lever et d'agir*.

Enfin la troisième nous révèle l'existence d'un autre comité en voie de formation sous le titre de *Démocratique*.

Nous lisons encore dans la *Décentralisation*:

Hier, toujours au palais St Pierre, toujours dans la salle de l'ancienne Bourse, nouvelle réunion du "comité central."

On entend le général Cluseret; on entend le citoyen Brialou, membre du conseil municipal, qui annonce qu'on a envoyé en Angleterre quatre délégués chargés d'acheter 150 mille fusils Remington (*Très bien!*); que l'on manque d'argent, mais que l'on a émis un emprunt de 10 millions "pour commencer," et que l'on espère que cet emprunt sera bientôt couvert, sinon on SAURA bien le *faire couvrir!* (Bruit).

On entend, enfin, le président de la réunion, — un citoyen dont nous regrettons de ne pas connaître le nom, — qui déclare que "l'autorité militaire, l'autorité judiciaire et l'autorité cléricale doivent être subordonnées à l'autorité du peuple! Qu'au *peuple* seul appartient le droit de manifester sa volonté par ses délégués (c'est-à-dire par le comité central), et que le conseil municipal ne doit avoir qu'à faire exécuter les décisions du peuple."

L'extrait suivant est du *Courrier de Lyon*:

La situation politique et administrative de la ville de Lyon ne paraît pas se modifier sensiblement, malgré les élections municipales. Nous avions pensé que l'installation du conseil municipal nouvellement élu devait avoir pour conséquence de mettre un terme à l'existence des divers comités, et que l'autorité administrative serait ressaisie tout entière par cette assemblée et par le nouveau préfet.

Malheureusement, cet espoir ne paraît pas en voie de se réaliser.

Les républicains modérés de Lyon ont publié le manifeste suivant:

Au nom de la République *Une et Indivisible*;

Au nom des principes contenus dans la déclaration des *droits de l'homme*;

Au nom de la *Patrie en danger*, nous déclarons être prêts à sceller de notre sang et à payer de notre vie le maintien de la République *Une et Indivisible* et l'intégrité du territoire;

Nous déclarons abriter nos principes sous les plis du drapeau adopté par le gouvernement de la défense nationale.

Nous ne consentirons, à aucun prix, à lui préférer un autre emblème, au moment surtout où le drapeau de l'armée et de la nation, brisé, mutilé, représente dans ses glorieuses déchirures les plaies ouvertes de la patrie.

Nous faisons un appel suprême à la concorde, à l'union de toutes les forces, de toutes les énergies, et nous déclarons traîtres et complices des Prussiens ceux qui, en fomentant des discordes intestines, diviseraient en deux le cœur de la France et prépareraient la brèche par où passerait l'ennemi.

Nous invitons tous les citoyens à arborer, en signe d'adhésion à ces principes, les couleurs de la nation.

(*Suivent les signatures.*)

Excellente protestation contre des factes qui n'auraient d'autre résultat que de livrer Lyon au mépris de toute la France.

Terminons par une anecdote toute de circonstance:

Aux Brotteaux, un fiacre cheminait au petit trot sur la route qui conduit à la communauté des Frères maristes; plusieurs gardes nationaux se détachent d'un poste et arrêtent le modeste véhicule.

Cette voiture enfermait deux ecclésiastiques. Insolemment interrogé, l'un de ces messieurs répondit froidement:

"Je suis évêque américain; je viens acheter pour mon diocèse, des ornements d'église. Dans mon pays, tous les citoyens sont libres et se respectent. De quel droit m'arrêtez-vous? Si vous voulez apprendre à devenir républicains, venez chez nous, messieurs!..."

Et le prélat, remontant en voiture, laissa derrière lui les gardes nationaux abasourdis de la réplique.

Nous avons parlé de "résolutions" prises par des membres du comité lyonnais de l'internationale, à la suite de réunions publiques tenues à Lyon.

Le *Courrier de Lyon* nous fait connaître quelles sont ces résolutions. Elles se trouvent formulées dans les affiches suivantes qui ont été apposées à Lyon:

(*Première affiche.*)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 24 septembre tenue à la Rotonde.

Il a été décidé à l'unanimité, dans la réunion tenue à la Rotonde, le 24 septembre 1870, les résolutions suivantes:

"Considérant:

1o Qu'il n'y a rien de plus contraire au droit démocratique et de plus dangereux pour la souveraineté du peuple que l'organisation hiérarchique et autoritaire de l'armée;

2o Que tous les officiers actuels, nommés sous le régime bonapartiste et attachés à ce régime par leur intérêt et par leur caractère, ne peuvent offrir de sincères défenseurs de la République;

"Le peuple reconnaît que les citoyens militaires ont le droit et le devoir de nommer eux-mêmes leurs officiers, déclare, en conséquence, les officiers actuels déchus de leurs fonctions et invite, au nom du salut de la France et de l'avenir de la révolution, les citoyens soldats à procéder immédiatement aux nouvelles élections.

"Pour le bureau:

"*Le Président*, SAIGNE."

(*Deuxième affiche.*)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Fédération révolutionnaire des communes.

La situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays, l'impuissance des pouvoirs officiels et l'indifférence des classes privilégiées ont mis la nation française sur le bord de l'abîme.

Si le peuple, organisé révolutionnairement, ne se hâte d'agir, son avenir est perdu, la révolution est perdue, tout est perdu. S'inspirant de l'immensité du danger et considérant que l'action désespérée du peuple ne saurait être retardée d'un seul instant, les délégués des comités fédérés du salut de la France, réunis au Comité central, proposent d'adopter les résolutions suivantes:

ARTICLE PREMIER.

"La machine administrative et gouvernementale de l'Etat, étant devenue impuissante, est abolie.

"Le peuple de France rentre en pleine possession de lui-même.

ART. 2

"Tous les tribunaux criminels et civils sont suspendus et remplacés par la justice du peuple.

ART. 3.

"Le payement de l'impôt et des hypothèques est suspendu. L'impôt est remplacé par les contributions des communes fédérées, prélevées sur les classes riches, *proportionnellement au salut de la France*.

"L'Etat, étant déchu, ne pourra plus intervenir dans le payement des dettes privées.

ART. 5.

"Toutes les organisations municipales existantes sont cassées et remplacées dans toutes les communes fédérées par des comités du salut de la France, qui exerceront tous les pouvoirs sous le contrôle immédiat du peuple.

ART. 6.

"Chaque comité de chef-lieu de département enverra deux délégués pour former la convention révolutionnaire du salut de la France.

ART. 7.

"Cette convention se réunira immédiatement à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, comme étant la seconde ville de France et la plus à portée de pourvoir énergiquement à la défense du pays.

"Cette convention, appuyée par le peuple entier, sauvera la France."

AUX ARMES!!!

Le *Courrier de Lyon* ajoute:

Ces deux affiches, imprimées l'une et l'autre sur papier rouge, ont été placardées deux jours durant sur les murs des divers quartiers de notre ville. Dans l'intérieur de la ville, elles étaient lacérées, aussitôt qu'elles faisaient leur apparition; mais il n'en était pas absolument de même dans les quartiers excentriques: à la Croix-Rousse, elles étaient conservées avec un soin religieux, aux Brotteaux et à la Guillotière, nous avons pu en voir un grand nombre parfaitement intactes dans le courant des journées du 25 et du 26.

GRAVES NOUVELLES.

Post-Scriptum.—De graves événements se passent.

L'Hôtel-de-Ville est envahi.

Le maire et le Conseil municipal sont comme prisonniers.

Ce n'est point de salaire qu'il s'agit, car le programme de la Rotonde vient d'être proclamé du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville.

A ce sujet le *Progrès* fait les réflexions suivantes:

Un placard anarchique signé d'une vingtaine de noms assez inconnus, sauf quelques-uns, parmi lesquels ceux de MM. Albert Richard, Beauvoir, Bischoff, a été apposé hier soir dans les quartiers populeux. Ce placard dont les auteurs [illegible] rien moins que le renversement de tout ce qui existe, administration, justice, propriétés, n'a pas soulevé une bien vive émotion. Personne n'a répondu à l'étrange appel des vingt signataires à ce programme.

Nous avons vu, au contraire, des ouvriers déchirer le placard. En vérité, ils avaient tort; il y a de ces élucubrations qui sont d'autant moins dangereuses qu'elles sont déraisonnables à l'excès, et qu'on peut compter sur le bon sens populaire pour les apprécier à leur valeur.

Pour notre part, le placard de MM. Albert Richard, Beauvoir et Bischoff ne nous a point paru véritablement épouvantable; il nous a fait sourire.

Toutefois, que ces messieurs prennent garde! [illegible]

On lit dans le *Salut Public*:

La réunion de lundi soir, à la Rotonde, aurait été fort accidentée, d'après ce qu'on rapporte au *Progrès*. [illegible]

Quelque chaude qu'ait été l'affaire, il n'y a eu cependant ni morts ni blessés, [illegible]

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE

Dépêches transmises à l'Abeille.

Succès de Bazaine dans l'affaire du 14.

Prise de nombreux wagons chargés.

L'armée prussienne deux fois renouvelée devant Metz.

Vigoureuse défense à Verdun.

Interruption du siége.

Les Prussiens sur la route de Lyon.

Ils occupent St-Quentin.

Ils marchent en deux colonnes sur Amiens.

Décret de Gambetta pour la discipline de l'armée.

Les Prussiens repoussent une sortie du Mont Valérien.

Le roi Guillaume veut se faire déclarer Empereur d'Allemagne.

Assemblée de petits Souverains à Versailles.

Le nombre de volontaires demandé par Trochu a été de beaucoup dépassé.

Immenses mesures pour la défense nationale en France.

Nouvelles Européennes.

Londres, 22 octobre—L'armistice à Mézières a expiré hier. Les Prussiens ne reprendront pas le bombardement avant d'être renforcés. La force française est évaluée à 5,000 hommes et est composée de fragments de divers régiments. Les Prussiens sont à trois kilomètres d'Amiens.

Le général Bourbaki a 60,000 hommes.

Londres, 22 octobre—Le navire en fer Hoogly, parti de Calcutta, le 1er juillet, pour New York, a coulé en mer; on n'a pas de détails.

Tours, 22 octobre—Ce qui suit est officiel: Neufchâteau, vendredi, 14 oct.—Le maréchal Bazaine a fait une sortie avec 80,000 hommes, a écrasé les Prussiens et a capturé 180 chariots chargés; la maladie augmente parmi les assiégeants, ils ont été forcés deux fois de renouveler leur armée autour de Metz.

Le siége de Verdun a été interrompu par sa défense vigoureuse. Les environs ont été inondés.

Florence, 22 octobre—On annonce officiellement l'acceptation par le duc d'Aoste (fils cadet de Victor-Emmanuel) de la candidature au trône d'Espagne.

Tours, 22 octobre—Les Prussiens, au nombre de 20,000, ont entouré Chartres. Les Prussiens ont détruit le pont à Cléry et sont revenus à Beaugency.

Londonderry, 22 oct—Une recherche attentive faite sur la côte n'a fait découvrir aucune trace des canots du steamer Cambria.

Tours, 22 oct—Lord Lyons a exprimé au gouvernement d'ici son désir de faire conclure un armistice pour qu'on puisse faire les élections. Lord Lyons désire l'aide de l'Autriche et de l'Italie et annonce au gouvernement que la Prusse agira dans le même sens.

Le gouvernement ne fait pas connaître sa réponse.

Les journaux de Lyon demandent des mesures de défense immédiates pour cette ville. Ils disent que les Prussiens menacent Besançon et d'autres points stratégiques et qu'ils peuvent marcher directement sur Lyon.

Londres, 22—Les 25 barils de poudre saisis dernièrement dans un magasin fénian, en Irlande, ont été transportés à Woolwich, et ouverts. Il contenaient des allumettes et des clous en grande quantité mêlés à la poudre. Le tout a été jeté dans la rivière.

Tours, 21 oct—Les Prussiens marchent sur Amiens en deux colonnes. Ils ont attaqué Vernon, près de Rouen. Des canons placés sur l'autre bord de la rivière contribuent à la défense de la place.

Rien d'officiel n'a été reçu des armées à Orléans.

Une correspondance reçue de Rouen, sous la date du 18 courant, annonce que les Français ont fortifié puissamment l'espace ouvert entre le Mont Valérien et St-Denis par des travaux de terre, et qu'ils espèrent faire bientôt un grand mouvement offensif.

On rapporte que les Prussiens qui occupent Orléans commettent de tels excès qu'on croit qu'ils sont sur le point de quitter cette place et déterminés à ne rien laisser aux habitants.

Les Prussiens ont envoyé en toute hâte vers Paris une énorme quantité de bestiaux, moutons et beaucoup de fourrage.

On cite des traits de cruauté par les Prussiens sur les francs-tireurs, et ces rapports viennent de toutes les parties du pays. Ces faits exaspèrent les francs-tireurs qui sont décidés à présent à ne plus faire de prisonniers.

Plus de 20 espions prussiens, arrêtés sur divers points de France, ont été amenés ici aujourd'hui.

Le sous-préfet de St-Quentin est arrivé ici, ayant donné sa démission parce que les autorités municipales refusaient de défendre la ville une seconde fois, si elle était attaquée. La conséquence de ce refus a été l'occupation de la ville par les Prussiens qui la tiennent maintenant.

Le général Bourbaki a commencé des opérations dans le nord.

Londres, 22—Le capitaine [illegible], du steamer [illegible], qui est arrivé ici aujourd'hui, rapporte qu'il a rencontré beaucoup d'épaves devant la côte Nord d'Irlande. Parmi les débris se trouvaient des portions de la cargaison du steamer Cambria et des fragments de ses petits bateaux.

Londres, 22—La fièvre du diamant au Cap de Bonne Espérance augmente. Quelques pierres extraordinaires ont été trouvées.

Tours, 22—George Francis Train est arrivé à Marseille, hier, et a fait grande sensation en prononçant un discours où il a dénoncé les Prussiens avec amertume.

Gambetta a lancé un décret portant que les nouvelles troupes, soit dans les camps, soit dans les villes, devront être passées en revue trois fois par semaine. D'autres règles pour la discipline des armées dans les camps sont aussi prescrites. Les officiers ne pourront porter des habits de ville. Il n'y aura jamais plus de 2000 hommes dans les villes. Là où les forces françaises compteront un plus grand nombre, les autres camperont à quelque distance, et les soldats ne pourront aller en ville que lorsqu'ils en recevront l'ordre du commandant.

Tous les officiers devront rester dans leurs camps excepté quand ils sont appelés pour service. Les troupes feront l'exercice chaque jour et des marches de 20 kilomètres. Les camps, sous tous les rapports, seront [illegible] comme s'ils étaient en la présence de l'ennemi.

Londres, 22—Des dépêches de Lille confirment aujourd'hui l'occupation de St-Quentin par les Prussiens, après une courte canonnade.

Versailles, par Berlin et Londres, 22, midi—Les Français ont fait une sortie du Mont-Valérien, et ont été victorieusement repoussés par des détachements de la 9e et 10e division d'infanterie et un régiment de la Landwehr, appuyés à la fin du combat par la 1re garde. Les Prussiens ont fait 105 prisonniers et pris 2 canons. Le roi a vu l'engagement de Marly.

On vient de publier un rapport sur les prises faites à Soissons: 99 officiers et 4,633 soldats se sont rendus; 128 canons de tout genre, 70,000 boulets, 1,500 tonneaux de poudre [illegible].

Londres, 22.—Les journaux publient des rapports faits par des déserteurs de Metz qui disent que Bazaine est mort et que Canrobert a pris le commandement; [illegible]

[illegible] qui s'étaient réfugiées à Metz et non la garnison de la ville.

On rapporte que les souverains de l'Allemagne du Nord ont été convoqués à Versailles pour déclarer le roi Guillaume empereur d'Allemagne.

Un télégramme au *Manchester Guardian*, daté aujourd'hui, de Tours, dit qu'un armistice d'un mois a été convenu pour que les élections puissent se faire.

Madrid, 22 oct—Le vomito disparaît de Barcelone et d'Alicante.

Tours, 22—Le journal le *Phare de la Loire* de Nantes publie une lettre de Brest qui dit que les volontaires américains ont été traités avec indifférence par les autorités à leur arrivée dans cette ville. On croit que le gouvernement a envoyé des ordres pour que tous les autres volontaires soient traités à leur arrivée avec les plus grands égards.

Le bruit court que Thiers est allé à Paris pour consulter le gouvernement sur un armistice et la paix.

Dans une séance du conseil, aujourd'hui, on rapporta que le sujet de l'élection des membres à l'Assemblée constituante a été discuté. On rapporte aussi que le conseil a été informé par lord Lyons qu'il avait reçu de son gouvernement l'ordre d'annoncer son désir de faire de la médiation de concert avec l'Autriche et l'Italie.

La réponse de Gambetta a été qu'il ne ferait rien sans le concours du gouvernement à Paris.

On pense ici maintenant que les préparatifs pour la défense nationale sont si grands que le gouvernement n'acceptera la paix que sur une base libérale.

A Paris on est aussi déterminé à se défendre à outrance tant que des conditions honorables de paix ne seront pas obtenues.

Londres, 22 oct—L'édition du soir du *Times* contient un télégramme spécial de Berlin qui dit que la Prusse a annoncé sa disposition à accorder un armistice, si le principe de la cession de territoire est concédé. Le démantèlement seul des forteresses de l'Alsace et de la Lorraine ne suffirait pas.

Il arrive constamment des déserteurs de Metz.

Berlin, 22—Le roi Léopold a donné 50,000 francs comme assistance aux blessés allemands.

Les Allemands sont entrés hier matin à Saint-Quentin. Ils ont fait une réquisition de deux millions de francs pour commencer. Pour lever les fonds les citoyens notables sont venus ici et ont emprunté des banquiers.

La communication avec les armées par chemin de fer a été interrompue.

Le nombre des volontaires demandés par Trochu a été grandement dépassé.

Les objets d'art à St.-Cloud avaient été mis en lieu de sûreté par les Français avant le bombardement.

Une force de 10,000 Allemands est à Beaugency.

Mante est menacée par les Prussiens.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 22—La foire a marqué aujourd'hui une ère nouvelle dans l'histoire de la Géorgie. Brillante exposition dans les divers départements. Il y avait 25,000 visiteurs. Des délégués du Missouri, Mississippi, de l'Alabama, du Kentucky, Tennessee, de la Virginie, des deux Carolines et de la Floride seront traités par le comité exécutif, ce soir. On pense que la foire sera continuée la semaine prochaine. Mardi sera le plus grand jour, le jour des courses.

Kenny Knight, jeté à bas de son cheval, a été tué sur le coup.

Le gouv. Bullock a publié, dans les journaux du matin, une lettre caustique en réponse au trésorier Angier, relativement à l'usage non autorisé de la signature du trésorier sur des bons d'Etat.

New-York, 22—Arrivés steamers Rhine, Adger et Allemania.

Louisville, 22—La foire industrielle a fait sa clôture aujourd'hui. L'exposition a duré 28 jours et a été visitée par environ 400,000 personnes. Les recettes se sont élevées à près de $40,000.

Marchés Européens

Liverpool, 22, midi—Le coton a ouvert avec animation, Orléans 9¼.

Soir—Coton actif, Orléans 9 à 9 1/8, ventes 25,000 balles.

Londres, 22 soir—Consolidés 92 3/4, bonds calmes, 5 20 de 1862: 88 1/4.

Marchés Américains.

New York, 22 soir—L'événement de la semaine a été la pression exercée pour approvisionner d'or le marché pour l'usage journalier, la quantité d'or sur place étant faible et diminuant promptement par les paiements des droits de douane. L'approvisionnement des [illegible] quelques mains qui contrôlaient le cours de l'or.

Le paiement de l'intérêt suppléera dans peu à ce besoin d'or au comptant. L'agio sur l'or a été très fort aujourd'hui, ce qui a démoralisé le marché du change sur l'étranger.

Louisiane 70 et 67. Levée 78 et [illegible]. Bilan de la Banque, Les prêts ont augmenté de plus de $250,000, les espèces de plus de $250,000, les dépôts de $2,000,000; la circulation a diminué de près de $350,000, les legal tenders ont augmenté de près de $2,000,000.

New-York, 22 au soir.—Coton ferme, Uplands 16 3/8, ventes du jour 2800 balles. Or, 112. Sterling, 8 3/4 à 9 1/4.

Mobile, 22—Coton, ventes 4000 recettes 1048; expéditions 121.

Savannah, 22—Coton, offres faibles; Mid. 15; ventes 600; recettes 3825; exportations pour l'Angleterre 2277; stock 23,191 balles.

Norfolk, 22—Recettes 573; stock 3,565.

Baltimore, 22—Stock 1,492, coton en hausse; Middling 16.

Galveston, 22—Ventes de coton 470, recettes [illegible]; stock 7746 balles.

Boston, 22—Coton, ventes 300; recettes 570; stock 5000.

Wilmington, 20—Stock 1182.

Nouvelles des Rivières.

Vicksburg, 22 oct—Descendus: City of Cairo, à 6 h. A. M.; Nick Wall, à 1 et Lorena, à 6 h. P. M. Le fleuve baisse. Temps clair et frais.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 22 oct., 7 h. P. M.—Baromètre 29.90. Vent N. E. frais.

Le capitaine Potter, de la barque Alaska, arrivée en 5 jours de la Havane, rapporte ce qui suit:

Le steamer Lavacca est arrivé à bon port, à la Havane, le 15, à 4 h. P. M. Le steamer anglais Saphire s'est perdu sur les récifs de la Floride, tout l'équipage a été sauvé. Le brick américain Francis H. Allen est entré démâté à la Havane, le 15. Le navire Kelvin déchargeait sa cargaison dans le même port. Le brick F. E. Lowell devait partir deux jours plus tard pour Pensacola.

Le capitaine Hooper, de la barque Florence Peters, le capitaine Gray, de la barque Sapho et le capitaine Cook, de la barque Lizzie Cummings, sont morts à la Havane de la fièvre jaune.

La dernière tempête a causé de grands désastres à Matanzas. On n'a plus entendu parler de six navires qui ont été emportés en haute mer. Il a péri 300 personnes à terre.

Passe-Sud-Ouest, 22, midi. — Vent d'Est frais.

Arrivée: barque Alaska, en 5 jours de la Havane, goëlette Salvador, en 11 jours de Matanzas.

Parti: navire Cordelia; la barque Maggie Hey; [illegible], est partie pour Mobile.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 22 octobre—W. Balfe, artiste et compositeur bien connu, est mort.

Londres, 22 octobre. On ne doute plus de la perte du "Cambria." McGarland, le matelot recueilli dans une embarcation, a dit que le steamer marchait très rapidement, à toute vapeur, au moment du choc. Il se remplit d'eau immédiatement et il n'y a pas de doute qu'il ne soit entièrement perdu.

Quatre embarcations quittèrent le steamer; mais le vent soufflait avec violence, et McGarland croit qu'elles ont sombré.

Il dit être le seul survivant. Son embarcation chavira; il s'y cramponna, et, quoique ayant presque perdu connaissance, il put atteindre du secours.

Londonderry, 22 octobre — Les croiseurs revenus du voisinage du désastre rapportent qu'ils ont trouvé seulement des morceaux de mâture et de vergues et quelques barils de farine.

St Quentin, 22—Cinq mille Allemands avec douze pièces de canon marchent sur cette ville.

Londres, 22 oct—Le *Pall Mall Gazette* a un article sur le contrôle des télégraphes par le gouvernement, montrant que les affaires ont diminué depuis que le gouvernement en a pris la direction, et montrant qu'au lieu de faire 120,000 livres sterling par an, suivant les évaluations, ce sera à peine si les recettes couvriront les dépenses.

Le steamer Pennsylvania, qui était parti d'ici pour New York, a été forcé de rentrer dans le port à cause de la tempête.

Rome 22 oct.—Le Pape a formellement suspendu les séances du Concile œcuménique.

Tours, 22 octobre—Le *Télégraphe* a une dépêche portant que le gouvernement de Tours a été informé que Metz a été [illegible] et que le maréchal Bazaine marche sur Paris après s'être frayé un passage à travers les lignes prussiennes.

Par contra, l'Association de la Presse américaine a une dépêche portant que la république a été proclamée à Metz et que Bazaine, en essayant de supprimer ce mouvement, a été tué par ses propres hommes. Ces deux dépêches sont mises en doute.

Tours, 21 oct, soir—On annonce que les Français vont attaquer Orléans où les Prussiens ont laissé une faible garnison de 4000 hommes d'infanterie.

[illegible] Madrid et il va [illegible]. Il est connu par ses brillants services contre les guérillas au Mexique.

Les volontaires américains arrivés par la "Ville de Paris," se sont joints aux francs-tireurs.

D'après des nouvelles officielles de Paris qui vont jusqu'au 16 du courant, la fermeté des assiégés est toujours inébranlable. Toutes les fortifications ont été achevées autour de la capitale.

Les Français ont repris possession de Vitry, Villejuif et d'une demi-douzaine d'autres places. Ils tiennent aussi le pont de Joinville et l'île de Gennevilliers.

Les approvisionnements, de tous genres sont abondants.

Un ballon est parti de Tours pour Paris le 17.

New-York, 22—La jeune démocratie a nommé Thos. Jno. Morris pour représenter de nouveau au Congrès le 5e district de New-York.

Liverpool, 21, au soir—Cotons de toute provenance sur mer, 340,000 balles, dont 47,000 sont de provenance américaine. Marché ferme, [illegible] Uplands 8 5/8. Orléans 9 d.

Liverpool, 22 oct., midi—Le marché au coton est animé. Ventes 15,000 balles. Uplands, 8 5/8 d.; Orléans, 9 d.

Londres, 22, midi—Consolidés 92 3/4; bonds 5-20, de 1862, 89 1/4.

—On lit dans le *Journal du Havre*:

Notre ville vient d'échapper aujourd'hui à un terrible désastre. Un misérable, le portier consigne du fort de Tourneville, a tenté de faire sauter la poudrière du fort. Voici, sur ce grave événement, les détails que nous avons recueillis jusqu'ici:

"Le portier-consigne du fort de Tourneville avait depuis longtemps déjà la funeste habitude de s'adonner à la boisson. Ce matin, il se trouvait complètement ivre. Ne sachant ce qu'il faisait dans cet état, il voulut donner des ordres à un officier de la mobile, en lui enjoignant de les faire exécuter. Comme on ne lui répondit pas, il proféra plusieurs menaces contre diverses personnes qui se trouvaient là avec une telle insistance, que les mobiles, impatientés, se décidèrent à le garrotter. Au bout de quelques instants il paraissait plus calme. On lui rendit alors l'usage de ses mouvements.

Aussitôt il se rendit en ville, au bureau de la Place, pour se plaindre des vexations dont il venait d'être l'objet. Mal reçu, sans doute à cause de l'état d'ivresse dans lequel il se trouvait, cet homme remonta au fort, violemment surexcité par les mauvais propos, disait-il, qu'on lui faisait de toutes parts. En arrivant, il menaça de mettre le feu aux poudres, et descendit dans la poudrière pour mettre son projet à exécution. On put heureusement à temps s'emparer de lui, et on le conduisit immédiatement chez le commandant de place, qui donna l'ordre de l'écrouer.

On frémit quand on pense à l'horrible catastrophe qui a failli survenir! Si cet homme n'avait pas trahi son fatal projet avant de l'accomplir, le fort et une partie de la ville sautaient.

DIEU & PATRIE.

Un fait curieux et touchant s'est passé dans la salle du rapport des officiers d'artillerie qui sont de service sur la rive gauche de la Seine. Ces messieurs étaient au nombre de vingt-cinq environ.

Entre un ecclésiastique; on se regarde avec étonnement. Tout à coup, un capitaine d'artillerie se jette sur lui en l'embrassant.

—Tiens! ce pauvre Bardenne, mon camarade de promotion, qui a donné sa démission en 52! Ah ça! voyons, que viens-tu faire ici?

—Tu sais qu'après avoir donné ma démission, je suis entré dans l'ordre des Dominicains, puis dans le clergé séculier. J'étais curé d'une paroisse du Loiret. En lisant dans le journal le décret qui convoque les anciens officiers, j'ai demandé à monseigneur l'autorisation de reprendre mon ancien grade.

—Allez, monsieur, m'a-t-il répondu en me serrant la main. Ce n'est pas l'heure de se souvenir du précepte du Christ, qui ordonne de tendre la joue gauche quand on est frappé sur la droite. Que Dieu vous bénisse et bénisse la France! C'est mon vœu le plus cher.

—Là-dessus, je suis parti, j'ai commandé mon costume; j'ai mis ma commission dans ma poche, et me voilà!

Inutile de parler de l'accueil enthousiaste qui a été fait à ce brave et patriotique citoyen, qui est officier [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

RAPPORT MORTUAIRE.—Du 20 au 21 courant, il y a eu à la Nlle-Orléans 24 décès dont 12 de la fièvre jaune. Les victimes de fléau sont:

Frederick Bonning, 19 ans, Allemagne, rue Delord, No. 119.
Fred. B. Johnson, 21 ans, Massachusetts, rue Ste-Marie, No. 55.
Mlle. L. Wakefield, 20 ans, encoignure des rues Commune et Bassin.
John C. Miller, 22 ans, Kentucky, rue du Camp.
Wm. E. Campbell, 20 ans, Ecosse, rue Tchoupitoulas, 22.
W. H. Armstrong, 25 ans, rue Julia 128.
Augustine Ditz, 28 ans, Allemagne, rue de Chartres, 273.
Nellie Johnson, 10 ans, Arkansas, rue Chestnut, 29.
August Swarpool, 28 ans, Belgique, Hôpital de Charité.
Charles H. Ross, 22 ans, Maine, Hôpital de Charité.
Jacob Bram, 30 ans, Suisse, Hôpital de Charité.
Jean Bastide, 38 ans, France, Hôpital de Charité.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Ben Taylor, couleur, convaincu de vol, a été condamné à 4 mois de prison.

—Martin Chandler, pour vol d'un cable valant $40, à 6 mois de prison.

COUR DU RECORDER STAES.—J. B. [illegible] et Joseph Albo, accusés d'ivrognerie, de bris de paix, de tapage et de menace contre la police, ont été condamnés à $5 d'amende ou à 5 jours de prison.

Ont été condamnés à la même alternative pour le même délit: John Parker, Louis Herman, Jos. Etheltof, Jacob Ralf, Frank Langer, Chas. Raner et R. Wittman, coupables de s'être soûlés [illegible].

—Gasper Langer et Mme Gasper Langer, rue Hôpital, entre les rues Charles et Vieille Levée, accusés par le [illegible].

ACCIDENT DE LAMPE.—Hier matin, vers 5 heures, Céleste Devezin a été atteinte par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, à Alger, quand, ayant cette lampe à la main, elle s'éloignait pour entrer dans la maison à la cuisine. Le feu a pris à la robe de Céleste, et ses brûlures sont tellement graves qu'on désespère d'elle.

VOL DE GRAND CHEMIN.—Hier matin, vers 2 heures, M. Henry Keenan, étranger en cette ville, a été assailli, rue du Canal, entre Miro et Tonti, par deux hommes qui l'ont tenu à la gorge pendant qu'un petit garçon lui enlevait sa montre et sa chaîne d'or et $75 en billets. La montre est marquée H. Keenan, rue du Maine 241, St-Louis. Il tâchait de retrouver son logement, lorsque les coquins lui sont tombés dessus. Le caporal Vankirk a déjà été lancé à leur recherche, mais vainement. Il n'a pu les découvrir.

EMPOISONNÉE. — Une Mme McCaffrey, âgée d'environ 40 ans, s'est rendue, hier, à la station du [illegible], disant qu'elle avait pris du poison, on ne sait lequel. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a paru assez malade pour qu'on la conduisît à l'hôpital où elle se trouve dans une position critique.

COUP DE POIGNARD.—Hier soir, dans un saloon de bière rue de Chartres No 20, Hugh Ford a reçu un dangereux coup de poignard au côté gauche de la poitrine, près du cœur. Les frères Peter et James Turner ont été arrêtés comme suspects, l'un d'eux ayant du sang sur ses habits. La cause de la querelle est inconnue.

VOL.—Des instruments de charpentier ont été volés vendredi soir dans l'atelier de M. Naton, rue Tchoupitoulas, près de la rue Gaionnié. C'est tout ce qu'on dit sur cette affaire à moins que les lecteurs tiennent à savoir que les voleurs, pour entrer, ont forcé une fenêtre de derrière par laquelle ils sont ressortis sans avoir été vus de personne.

ACCIDENT.—Une petite fille de Mme [illegible], demeurant rue des Remparts, entre les rues Quartier et Esplanade, est tombée d'une galerie de derrière dans la cour. Elle s'est cassé le bras et s'est fait une contusion à la tête.

RIXE SANGLANTE—Hier matin vers 8 heures, deux journaliers, travaillant au déchargement de barges de charbon, au dessus de l'élévator, se sont pris de querelle et se sont porté mutuellement plusieurs coups de poignard. Ces journaliers, nommés Richard Fell et John C. Rogers, sont de St. Louis et avaient descendu le fleuve avec les barges. Ils ont été conduits chez M. Carter où ils avaient leur pension, et ils y ont reçu les soins que nécessitaient leurs blessures.

VOL.—Martin Jones, qui avait rendu visite à une maison de jeu de la rue Dryades, s'aperçut en sortant qu'on avait allégé ses poches d'une somme de $200. Indigné de ce mauvais tour, il alla dénoncer à la police Joséphine Ryder qui fut arrêtée par le caporal Nelson et envoyée en prison par le recorder Houghton. Elle pourra sortir de prison, en attendant son procès, si elle peut fournir un cautionnement de $500, ce qui est peu probable.

MARIÉ, samedi, 15 octobre 1870, à l'église Ste-Rose de Lima, par le Rév. Père Mittelbronn, M. MARTIN BIHLI à Mlle JOSÉPHINE NATHALIE BEAULIEU, tous deux de cette ville.

Décédé, hier, à neuf heures et demie du matin, à l'âge de 51 ans, FRANÇOIS TOUZET, natif de [illegible], département de la Haute-Garonne (France). [illegible] Bernard Touzet, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures [illegible]. Le convoi mortuaire partira de sa dernière demeure, rue Ste-Anne, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

De la part de son [illegible].

Décédé hier matin, à 5 heures, VIVIAN MOREL (Jean Marie) âgé de trente six ans, natif de Lyon, Rhône (France). Les amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à midi et demi précis. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue St Pierre, No. 12, entre Dauphine et Bourgogne. De la part de ses amis.

Décédé, le jeudi, 20 octobre, à huit heures vingt minutes du matin, à l'habitation [illegible], Paroisse Plaquemines, EDOUARD SCHEIX HAYDEL, âgé de vingt-et-un ans et cinq mois, [illegible].

Décédée le 22 octobre, à 11 heures du matin, Mme Vve B. LABORDE, âgée de 66 ans. Les amis et connaissances des familles Sander, Séné et Verrier sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu ce soir, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue des Français, No 24, entre Moreau et Victoire.

Décédé hier, 22 du courant, à 5 heures du soir, [illegible] aimé frère [illegible] CHARLES FRANTZ, âgé de vingt-trois ans, natif de France. Les parents, les amis et les connaissances sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à trois heures. Le convoi partira de la résidence de son frère, No [illegible], rue Dauphine, [illegible]. De la part de LOUIS FRANTZ, son frère, CHARLES FRANTZ, son oncle, et de toute la famille.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 184......RUE DELORD......184 (Place Tivoli.) TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.
Il s'occupe lui-même des réparations de magasins et de résidences. Il fait et répare les caves. Fait des devis pour constructions nouvelles. Les ordres laissés à l'atelier ou à la boîte 280 du Mechanics' Exchange, No. 18, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

ENTREPOT DE TAPIS Au No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO. IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Stores à rideaux, Articles de Tapisserie, Damas, Couvertures de Tables, [illegible], Corniches, etc.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana. ASSEMBLEA GERAL EXTRAORDINARIA. Os Socios effectivos [illegible]. Por ordem do Snr Presidente, CHAS. SIROVICH, Secretario.

Avis aux Catholiques. Les Catholiques de la Cathédrale sont invités à assister à une réunion [illegible] dimanche [illegible]. Le Comité d'Organisation.

Eglise de l'Immaculée Conception. Rue Baronne. [illegible]

A. L. G. D. G. A. D. L'U. Suprême Conseil de la Louisiane. [illegible] ALFRED BOUDROT. [illegible]

Loge de l'Etoile Polaire No. 1, [illegible] A. RENAUD [illegible]

Gde Concorde No 23 [illegible] DEGRÉ INITIATOIRE. [illegible]

Club Démocrate du 4e Ward. [illegible] Président du Club [illegible]

M. REIMAN, 131 RUE DU CANAL 131 (Bâtisse Touro.) MARCHÉS SURPRENANTS En gros et en détail. IMMENSE SUCCES! Résultat d'une bonne direction. VASTE POPULARITÉ! Conséquence de bons procédés. [illegible]

ENTREPOT de Tapis et de Toiles Cirées. ELKIN & CO, 168 RUE DU CANAL 168. Reçoivent en ce moment [illegible]

Water-Works. Water-Works. [illegible]

AVIS. [illegible]

J. LEVOIS & JAMISON Au No. 126 de la rue du Canal. COUVERTURES. COUVERTURES. On trouvera chez nous un très grand assortiment de Couvertures françaises, anglaises et américaines. [illegible] TAPIS DE VOITURES. TAPIS DE BUGGIES. [illegible] J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la rue du Canal.

J. LEVOIS & JAMISON Au No 126 de la rue du Canal. Nous avons en magasin un assortiment complet de CHEMISES DE PEAU, en soie, mérinos et coton, Pour messieurs, dames et enfants. CHEMISES D'HOMMES, et CHEMISES DE FEMMES, en fil et en coton. Le plus grand et le meilleur choix de BONNETERIE [illegible] J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la rue du Canal.

J. LEVOIS & JAMISON Au No 126 de la rue du Canal. Nous avons en magasin le plus grand et le mieux assorti des stocks de **Marchandises Sèches** DE FONDS ET DE FANTAISIE [illegible] J. LEVOIS & JAMISON, Au No 126 de la rue du Canal.

OUVERTURE D'un Grand Stock de Marchandises Sèches VENANT DES ENCANS DE NEW-YORK. Chez **PEPIN & TURCOTTE** 130 CANAL 130. [illegible] PEPIN & TURCOTTE.

THEODORE DANZIGER & FILS 383 RUE DU CANAL 383. A côté du "Temple de Musique" de Blackmar. Viennent de recevoir 500 DOUZAINES GANTS DE PEAU [illegible] Théodore Danziger & Fils, Au No. 383 de la rue du Canal.

Les Dernières Nouvelles DU THEATRE DE LA GUERRE! Un monsieur digne de foi, qui a voyagé en ballon, apporte les émouvantes nouvelles suivantes [illegible]. **Des efforts désespérés** [illegible] Moody [illegible]. **Une attaque sur Berlin,** [illegible] PRISE DE CE JOLI VILLAGE [illegible] LE ROI DES CHEMISIERS EST ENFUI A LA NLLE-ORLÉANS. [illegible] Le général MOLTKE et JULES FAVRE en ont fait autant. Bismarck est garrotté [illegible] LA SAXE A ÉTÉ ENVAHIE PAR DES ÉMISSAIRES de S. N. MOODY [illegible] **Paris a été pris d'assaut** [illegible] IL S'EST RENDU A DISCRÉTION. [illegible] L'IRLANDE VIENT A LA RESCOUSSE [illegible] NANCY EST DANS LA JUBILATION [illegible] LE SOULÈVEMENT DE LA RUSSIE. [illegible] L'investissement de Londres [illegible] Le Pape bénissant [illegible] **S. N. Moody est arrivé,** [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, [illegible]. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] NORMAN & REISS.

CANDI Bon Ton. BOITES A SURPRISES. Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vient donner UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 30 Market St. Philadelphie. 500 DOUZAINES, venant d'arriver et à vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents.

AU PUBLIC. [illegible] JULES LANABERE, CAPT. JOS. FOLLIN.

F. G. & C. W. BARRIERE, 186 Rue du Canal 186. A partir de LUNDI, 24 courant jusqu'au SAMEDI, 29 courant, nous offrirons, pour cause de changement de local, notre stock en entier, de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines [illegible] F. G. & C. W. BARRIERE.

L. UTER, 49 RUE ROYALE 49. ANNONCE à ses amis et au public que, pour transférer son magasin, en novembre, au No 135 de la rue du Canal [illegible]

VICTOR BOLIS. A. A. PECOT. **BOLIS & PECOT.** MESSIEURS BOLIS & PECOT, propriétaires [illegible] —CERTIFICAT.— [illegible] B. MARTIN.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS. Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions nerveuses qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. [illegible]

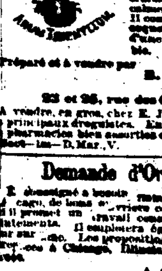

Préparé et à vendre par B. LAFLACE, Pharmacien, 23 et 25, rue des Champs-Elysées. A vendre, en gros, chez E. J. HART & Co., et les principaux droguistes. [illegible]

Demande d'Ouvriers. [illegible] A. GATEAU.

Demande de Modiste. UNE bonne PREMIÈRE MODISTE en robes, [illegible] DUMONT.

Demande de Modistes. ON demande, de suite, une MODISTE [illegible]

NOTICE AUX PARENTS. [illegible]

Avis. LE Dr. BANCE a transféré son domicile au No. [illegible]

AVIS. MITCHELL, CRAIG & Co. [illegible] MITCHELL CRAIG & Co.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE [illegible] OCTOBRE—CLASSE [illegible].

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
26	56	21	56	6	63	4	74	51	39	32	10	67	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés [illegible] en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs, Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 22 octobre 1870. H. PERALTA, ABAH GUFFEN, Commissaires. [illegible] Loteries.

Un Grand Bal Paré et Travesti — SERA DONNÉ PAR LA — **Société Alsacienne et Lorraine** DE BIENFAISANCE, Au profit des Soldats blessés de l'Alsace et de la Lorraine, LE SAMEDI, 3 DÉCEMBRE 1870, DANS LA SALLE CARROLL, Encoignure Champs-Elysées et Dauphine. Comité d'Arrangement: [illegible] Comité d'Invitation: [illegible] Directeurs: [illegible] Prix du Billet [illegible]

A. BECHET, 51 Rue Vieille Levée 51. Casimir Haute Nouveauté, pour pantalons. Draps, Castor, &c. Assortiment COMPLET [illegible] — Au détail. — [illegible]

Viva Roma, capitale d'Italia TUTTI gl' Italiani sono invitati a prendere [illegible] Per ordine del Presidente, U. BASSETTI, Segretario.

AVIS. UN BON TENEUR DE LIVRES [illegible] A. W., [illegible]

La Toussaint. [illegible] G. CONSTANT, peintre, 27 Remparts, [illegible]

LES ORGUES AMERICAINES DE SMITH Se distinguent de tous les autres instruments par LEUR PUISSANCE, LEUR SON, LEUR ACTION PARFAITE et leur EXTÉRIEUR ÉLÉGANT. [illegible] Une comparaison complète. [illegible] S. D. & H. W. SMITH, A Boston, Massachusetts, ou à ZORN & BREMER, Seuls Agents, Au No 50 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.

C. H. ZIMMERMANN & Co, Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal, REÇOIVENT, en ce moment, un stock complet de [illegible]

Déballage de Nouveautés. Wm. DAUPHIN, 150, Rue du Canal 150. Cette maison, la mieux assortie en ARTICLES DE MODES, continuera à faire des ouvertures d'articles de Paris, Rubans, Fleurs, Blondes, Crêpes, Chapeaux modelés, à la caisse, &c. [illegible]

Wm. G. Lyon. Andrew McKey. **W. G. LYON & Co,** Importateurs et Marchands de GROCERIES VARIÉES, THÉS ET LIQUEURS, 12, Tchoupitoulas, et 12, Nouvelle-Orléans.

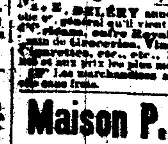

Groceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, &c., &c. M. E. DELERY annonce à ses amis et au public [illegible]

Maison P. Mallard, Encoignure Royale et Bienville. ANNONCE à sa nombreuse clientelle qu'il vient d'arriver d'Europe et du Nord, [illegible]

G. L. FEVRE, 148 Rue Royale 148. IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS, [illegible]